



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FFM MOTOCROSS

COURSE MIXTE

www.ffmoto.org

Date de début : 21.09.2014 Date de fin : 21.09.2014 N° d'inscription FFM : 351
 Lieu : Mirrepaix sur Tarn 31
 Moto-Club : Moto Club Rabastinois N° d'affiliation : 0745
 Nom de l'Organisateur Technique : M. IMBERT Jean
 Adresse : 54, Rue Pant. du Morel 81800 Rabastens
 e-mail : motoclubrabastinois@wanadoo.fr Téléphone : 05.63.33.87.80
 Site Internet : motoclubrabastinois.org

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Directeur de course N. BALEUR, J. Claude	Licence N° 2796
Président du Jury ou Arbitre... N. DESCOL Pierre	Licence N° 8573
1er Membre du Jury... N. LEVEAU Denis	Licence N° 31768
2ème Membre du Jury... N. SALESSES A. Marie	Licence N° 128 443
Commissaire technique responsable... N. SEBASTIEN Maurice	Licence N° 22 118
Responsable du chronométrage N. MARTIN Reghe	Licence N° 125380

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIES

Nom	Description (âge, type de véhicule, licences, tarifs...)
-----	--

Open digue	NCA. Moto +125
Benjamins	9. Mans. Moto 85cc
Russins	7. Mans. Moto 65cc
NCB	15. 60 ans. Moto. haut cylindree.

Engagements :

Site Internet : Engage.sports.com.
 Contact : N. Vinzelle
 Adresse : Route de Graze 81800 Rabastens
 Téléphone 05.63.33.09.24. e-mail :

Chronométrage :

Location de transpondeurs LLTP.
 Tarif de location : 8€... Caution : 20€

Fédération Française de Motocyclisme - Direction des Sports et de la Réglementation
 Règlement Particulier Motocross Course mixte - Novembre 2012